

PROCES VERBAL

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE IMÉRA

Mercredi 7 décembre 2022 à 14h
IMÉRA

Présents ou représentés :

Eric Berton
Denis Bertin
Maryline Crivello
Philippe Delaporte
Enrico Donaggio
Florence Massina
Cécile Van den Avenne
Dominique Nobile, pouvoir Denis Bertin
Estienne Rodary
Didier Torny
Rémi Adjiman, pouvoir Maryline Crivello
Nathalie Bonnardel, pouvoir Maryline Crivello
Sophie Bouffier

Excusés :

Marteen Noyons
Rostane Mehdi
Claire Bidart
Thomas Lecuit
Carlo Rovelli

Invités :

Philippe Djambazian (Agent comptable - AMU)
Irina Tronkova (Rectorat)
Gabriella Crocco (IMÉRA)
Emmanuel Girard-Reydet (IMÉRA)
Constance Moreteau (IMÉRA)

Le mercredi 15 mars 2023 à 16h, le Conseil de gestion (CG) de l'Institut Méditerranéen de Recherches Avancées s'est réuni en mode hybride (présentiel + visioconférence) sur convocation de Denis Bertin, Président de la Fondation IMÉRA.

Denis Bertin constate que treize membres du CG, sur un total de dix-huit, étant présents ou représentés, le CG est habilité à siéger.

1 - Approbation du PV du CG du 7 décembre 2022

Résolution

Le CG approuve à l'unanimité le PV du CG du 7 décembre 2022.

2 - Proposition de renouvellement de Denis Bertin en qualité de Président de l'Iméra

Denis Bertin, qui souhaite renouveler son mandat de Président, présente les grandes lignes de ses motivations et sa vision des enjeux à venir pour l'Iméra.

S'ensuit un débat sans la présence du candidat.

A l'issue du vote des membres, les résultats sont les suivants :

- 13 votes « pour » ;
- 0 vote « abstention » ;
- 0 vote « contre ».

Denis Bertin est renouvelé en qualité de Président de l'Iméra, au premier tour, à la majorité absolue des membres du Conseil de gestion.

Résolution

Denis Bertin est renouvelé en qualité de Président de l'Iméra, au premier tour, à la majorité absolue des membres du Conseil de gestion.

3 - Informations générales

Denis Bertin partage ensuite les points d'information suivants :

- Une enveloppe de financement de 2,45 M€ a été obtenue (2M€ apportés par A*Midex et 450 k€ par le Conseil départemental 13) pour les travaux de réhabilitation de la Maison du Méridien (500 m² disponible) Les services d'AMU, notamment la DDPI, vont conduire la mise en œuvre de ce projet de réhabilitation dès 2023, avec une livraison prévue en 2025.

Le plateau de 250 m² en rez-de-chaussée accueillera des ateliers pour les résidences d'artistes de l'Iméra. Le plateau de 250 m² à l'étage proposera des espaces ouverts, partagés avec la CISAM de Campus.

En parallèle, un travail a été engagé avec Christine Blanc de la DHSE concernant le statut d'ERP, qui permettrait au site de pouvoir accueillir du public extra-académique selon certaines conditions.

- Concernant la démarche est en cours auprès du Ministère et du SGPI pour discuter de l'évolution des Labex en réseau et de la pérennisation du Labex RFIEA+ post-2024 grâce à un éventuel portage par A*Midex, un accord de principe a été obtenu. La dotation non consommable serait récupérée pour être intégrée dans le capital d'A*Midex. Il a été demandé un courrier écrit des 4 Instituts d'études avancées concernés, confirmant leur accord sur cette proposition.

- Suite à la publication de la vacance de poste concernant la direction du programme *Méditerranée* de l'Iméra, la candidature de Marie-Pierre Ulloa a été retenue.

- Concernant la prolongation de la chaire Hirschman, la convention de partenariat entre AMU/Iméra et Sciences Po Aix a été signée pour trois années académiques, avec un cofinancement annuel de Sciences Po Aix à hauteur de 15 k€.

- L'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS (InSHS) et l'IMÉRA se sont associés pour proposer une chaire sur « Les mondes du travail », en collaboration avec le laboratoire LEST. La convention a été signée pour une année universitaire 2023-2024, avec un cofinancement du CNRS à hauteur de 30 k€.

4 - Approbation du rapport d'activités scientifiques 2022

Enrico Donaggio commence par remercier Farah Ferraton et Constance Moreteau pour tout le travail mené pour la rédaction et la mise en forme du rapport d'activités scientifiques 2022. La période qui en fait l'objet va de septembre 2021 jusqu'en septembre 2022.

Enrico Donaggio souligne 4 changements majeurs :

- La mise en place d'une nouvelle équipe scientifique, ce qui a impliqué que trois programmes sur quatre ont été entièrement repensés et réécrits, la programme *Méditerranée* restant le même en vertu de la continuité assurée par Thierry Fabre.

- La mise en place d'une nouvelle façon de travailler au sein de cette équipe, avec un calendrier de réunions bimensuelles, des procédures de discussion, de décision et d'échange dans la perspective de créer un esprit collectif et une pratique d'équipe.

Le financement A*Midex 2021-2025 a été réparti de manière équitable entre les quatre programmes. Chaque directeur de programme a été tenu de créer et de coordonner un atelier hebdomadaire qui implique des chercheurs locaux et internationaux, ainsi que des résidents et des invités.

La distribution des résidents par programme a été rééquilibrée, avec notamment des migrations de chaires d'un programme à l'autre.

Toutes les conventions avec les partenaires et les membres fondateurs de l'Iméra ont été rediscutées, rectifiées ou confirmées de manière collégiale. Deux nouvelles chaires ont été créées (La chaire ICI avec un artiste immergé dans le domaine de la cancérologie et la chaire LEST-CNRS sur « Les mondes du travail »). La chaire Hirschman a changé de partenariat, avec désormais le soutien de Sciences Po Aix. Seules deux chaires (Inserm et AUF) ont été suspendues, en espérant que ce soit provisoire.

- La mise en place d'une nouvelle communauté de résidents, avec comme priorité stratégique de créer une communauté de résidents plus mixte, large et variée.

En complément de la figure classique du Fellow qui réside à l'Iméra pendant 5 ou 10 mois, de nouvelles figures de Fellows ont été introduites : i) 2 FIAS Fellows, sélectionnées par le RFIEA à travers une procédure fortement compétitive (financement COFUND de l'Europe), ii) 2 AMU Fellows, en congé recherche pendant 6 mois à l'Iméra et iii) le projet d'accueil, grâce au financement A*Midex obtenu suite à l'appel à projets « Interdisciplinarité 2021 », de Senior Fellows (Anciens Fellows de l'Iméra) dans

le cadre de résidences pluriannuelles pour construire des ateliers de recherche collectifs avec des partenaires locaux et déposer/réaliser des projets d'envergure (ERC, grandes expositions ou films).

- La mise en place d'une nouvelle façon de résider.

L'équipe scientifique a décidé d'apporter plusieurs changements au modèle du *Community Building Seminar* traditionnellement pratiqué à l'Iméra, dans l'espoir de le transformer en un lieu d'intelligence et de collaboration collective : i) un changement de format : du cycle de présentations individuelles sans rapport réciproque au séminaire-groupe de travail, ii) un changement de logique : de la performance/spectacle à la recherche autogérée et iii) un changement de rôles : d'une séparation entre l'équipe scientifique qui anime et les Fellows qui se présentent à un collectif de chercheurs qui travaillent ensemble.

Parallèlement, ont été encouragées l'ouverture et l'organisation d'un vaste éventail de rencontres et d'échanges avec toute une série d'instances scientifiques et artistiques de l'écosystème d'AMU - de la MMSH à la Mission Interdisciplinaire jusqu'à la création de groupes de réflexion et d'action sur des thématiques spécifiques - confirmant de manière très positive la nature d'UBIAS de l'Iméra.

Eric Berton et Denis Bertin remercient collectivement l'équipe de l'Iméra pour tout le travail accompli.

Résolution

Le CG approuve à l'unanimité le rapport d'activités scientifiques 2022.

5 - Approbation des comptes de l'exercice 2022

Florence Massina présente tout d'abord le tableau de résultat budgétaire GBCP, qui fait valoir un solde budgétaire déficitaire de 17.038 € pour l'exercice 2022. Il est inférieur de 23.617 € à la prévision du BR2. L'exécution est inférieure aux prévisions de -185 k€ en dépenses et de -161,5 k€ en recettes.

Le taux de réalisation global des AE est de 75%. Les 185 k€ d'AE non consommés concernent :

- Pour 142 k€ : le fonctionnement, soit un taux de réalisation de 68,6% ;
- Pour 22.8 k€ : les dépenses de masse salariale, soit un taux de réalisation de 89,5% ;
- Pour 3 k€ : les dépenses d'investissement, soit un taux de réalisation de 0%.

La sous-consommation d'AE concerne principalement les financements : Labex RFIEA+ pour 34 k€, Ministère 2018 pour 21 k€, DSG 2022 (Senior Fellows) pour 20 k€, Ministère 2021 (AMU Fellows) pour 18 k€ et Région Sud pour 11,7 k€.

Au niveau des recettes encaissées, le taux d'exécution 2022 est de 74,3%.

On constate un retard d'encaissement des recettes pour les conventions passées avec l'AUF, l'EHESS, et la région Sud.

La non-réalisation de recettes est aussi la conséquence du report de l'accueil de nombreux résidents du fait du contexte sanitaire de 2020 et 2021.

Emmanuel Girard-Reydet présente le bilan des recettes 2022 en droits constatés de l'Iméra, dans une vision budgétaire consolidée qui intègre les contributions volontaires des membres fondateurs.

Le montant total des recettes 2022 s'élève à 1.492.769 €.

Les contributions volontaires s'élèvent à 931.020 €, dont :

- 205.000 € d'AMU pour la prise en charge directe de salaires de l'équipe d'encadrement ;

- 200.000 € d'AMU pour la prise en charge directe des coûts d'infrastructure (maintenance, fluide, logistique, gardiennage) ;
- 223.400 € d'AMIDEX pour la prise en charge directe de salaires de l'équipe d'encadrement ;
- 106.00 € d'AMIDEX pour le financement du programme Méditerranée ;
- 53.245 € d'AMIDEX pour le financement du programme scientifique Iméra 2021-2025 ;
- 10.175 € d'AMIDEX pour le financement du programme SFIAS (Senior Fellows) ;
- 85.000 € du CNRS pour la prise en charge directe de salaires de l'équipe d'encadrement ;
- 5.600 € de Fulbright, 30.900 € de l'ILCB et 11.700 € d'AMSE pour la prise en charge directe des indemnités mensuelles des résidents sélectionnés.

La part de financement apporté par les programmes RFIEA et Labex RFIEA est de 5% (contre 5,1% en 2021), alors que celle apportée par AMU et AMIDEX s'élève à 65% (contre 65,8% en 2021).

Philippe Djambazian, agent comptable de l'Université d'Aix-Marseille, présente ensuite, pour approbation, le bilan comptable 2022.

Pour la partie compte de résultat, les produits s'élèvent à 588.728 € pour un total de charges de 467.316 €, ce qui donne un résultat bénéficiaire sur l'exercice 2022 de 121.412 € (contre un déficit de 62.910 € en 2021). Ce bénéfice provient d'une augmentation sensible des subventions passant de 270 à 588 k€.

La capacité d'autofinancement est de 128.951 €.

Le fonds de roulement s'élève à 670.694 € en hausse de 128.951 € par rapport à 2021.

La trésorerie disponible au 31 décembre 2022 s'élève à 849.487 € contre 606.499 € à fin 2021. Elle approche les deux ans de dépenses en CP.

Résolution

Le Conseil de gestion approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2022.

6 – Résidences 2023-2024

Les 2 appels à candidatures (FIAS et Iméra) ont généré la réception de 240 candidatures, pour une sélection finale de 22 Fellows de 19 nationalités différentes. S'y rajoutent la sélection de 4 AMU Fellows, la sélection de 5 Senior Fellows et la prolongation de la résidence d'Oksana Chepelyk dans le cadre du soutien aux artistes menacées, soit un total de 205 mois chercheurs-invités.

Les directeurs de programme présentent à tour de rôle la liste des résidents sélectionnés dans leur programme pour 2023-2024.

7 - Composition du Conseil scientifiques de l'Iméra

Suite à la révision des statuts de la Fondation Iméra, le Conseil scientifique a été recomposé avec la présence de personnalités internes et externes au site, pour un total de 9 membres.

Pour assurer une continuité, Denis Bertin a proposé à plusieurs membres du précédent Conseil scientifique de rester membre de ce nouveau Conseil scientifique. Michèle Gendreau-Massaloux, Catherine Massip et Franco Miglietta ont accepté.

Denis Bertin présentent ensuite les 6 nouvelles personnalités scientifiques qui ont accepté de siéger au sein de ce nouveau Conseil scientifique, à savoir Livio De Luca, Cyril Isnart, Michel Lallement, Nicola Mai, Guillaume Masson et Olga Paris-Romaskevich.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.

Fait à Marseille, le 14 avril 2023.

Denis Bertin
Président du Conseil de gestion